

Objet : Patrimoines géologiques paysagers – programme et plan de financement

Le Bureau du 22 mai 2012 (délibération 2012-06-10) a adopté les principes d'une politique de valorisation et de préservation des patrimoines et paysages géologiques organisée autour de 3 axes :

- la mise en place d'un comité de pilotage associant élus, universitaires et acteurs du domaine de l'éducation et du tourisme, destiné à élaborer une méthodologie de recensement des sites géologiques, à définir une approche en matière de préservation de sites remarquables et à organiser des valorisations de ces patrimoines (dans le cadre de l'éducation à l'environnement en particulier) ;
- la participation à des actions de valorisation et d'animation de sites géologiques ;
- le soutien à des actions de diffusion des connaissances, et en particulier à la publication d'un ouvrage.

Le Bureau du 4 juillet 2012 (délibération n° 2012-07-02) a proposé un plan de financement de la première série d'actions. Cette délibération a permis de déposer des demandes de subvention auprès d'éventuels financeurs.

Depuis cette date, des contacts ont été pris avec le service « Espaces naturels sensibles » du Conseil général de la Drôme, intéressé par la définition d'une stratégie globale de préservation et de valorisation des patrimoines géologiques. De même, le Pays « Une autre Provence », dans le cadre des actions soutenues par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, est intéressé pour appuyer la publication d'un ouvrage sur les patrimoines géologiques, à la condition d'y associer des actions d'animation autour de la géologie.

A l'issue de ces contacts, il apparaît nécessaire de préciser les enjeux liés aux patrimoines géologiques et d'établir un nouveau plan de financement qui prévoit :

- le fonctionnement d'un comité de pilotage (financement de missions, de déplacements pour les membres bénévoles, etc.) qui aura la mission d'élaborer un « diagnostic stratégique territorial des patrimoines géologiques des Baronnies Provençales », appelé à définir les orientations à moyen terme dans ce domaine. Ce diagnostic proposera un état de la situation, une définition des enjeux et des propositions d'orientations d'action. Il devrait permettre de conforter les financements d'actions de préservation et de valorisation dans le domaine des patrimoines géologiques. Ce comité sera constitué d'élus du SMBP intéressés par ces questions, des maires des communes directement concernées par les sites géologiques majeurs repérés dans le cadre de la Charte (ou de leurs représentants), de membres du conseil scientifiques concernés par cette thématique, d'universitaires et de chercheurs qui, par leurs travaux récents ou anciens, ont une bonne connaissance de notre territoire et de ses enjeux scientifiques, de représentants des secteurs du tourisme et de l'éducation à l'environnement au territoire. Le secrétariat de ce groupe de travail sera assuré par le chargé de mission « paysages » du SMBP qui pourra s'adjoindre ponctuellement les compétences d'autres chargés de mission ;
- l'organisation d'actions de valorisation et d'animation sous l'autorité du comité de pilotage, autour des enjeux des patrimoines géologiques : elles pourront prendre des formes diverses en fonction des objectifs recherchés comme l'organisation de balades géologiques, de conférences ou de rencontres, etc.
- le soutien à la publication d'un ouvrage dont le titre provisoire est « Baronnies Provençales, Mont Ventoux et Montagne de Lure, itinéraires de découvertes ». Cet ouvrage d'un format 21x21,7 comptera 230 pages environ avec une impression en quadrichromie et une couverture souple. Il sera édité par Omniscience, un

éditeur spécialisé dans des publications scientifiques et les guides géologiques. Le nombre d'exemplaires à imprimer reste à préciser (aux environs de 1 500) ainsi que le prix, en fonction des devis des imprimeurs. Sa diffusion est prévue pour l'été 2013. Son auteur principal est Christian Montenat, directeur de recherche honoraire au CNRS et ancien directeur de l'Institut de géologie Albert-de-Laparent. Il est l'auteur de nombreux ouvrages de géologie et ses travaux ont contribué à l'élaboration de plusieurs cartes géologiques au 1/50 000^e de la région. Il connaît bien les Baronnies Provençales qu'il étudie, seul ou avec ses élèves, depuis une quarantaine d'années. Cet ouvrage bénéficierait aussi du soutien de l'association « Le Pays de Montbrun » spécialisée dans la valorisation du patrimoine et peut-être du Crédit Agricole. La contribution du SMBP aurait pour contrepartie le don d'un certain nombre d'exemplaires de l'ouvrage qui seront ensuite distribués à l'ensemble des bibliothèques du territoire des Baronnies Provençales et du Pays « Une autre Provence ».

Le plan de financement prévu serait le suivant :

DEPENSES	MONTANT (€) TTC	RECETTES	MONTANT (€) TTC
■ Animation du comité de pilotage	2 000 €	Région Provence Alpes Côte d'Azur (contrat PUAP)	3 000 €
■ Actions de sensibilisation et de valorisation des patrimoines géologiques	1 800 €	Conseil général de la Drôme	4 000 €
■ Soutien à la publication d'un ouvrage sur la géologie	5 000 €	SMBP	1 800 €
TOTAL	8 800 €	TOTAL	8 800 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition du Président
- **Décide** de déléguer au Bureau tout pouvoir quant à la mise en œuvre de cette action.
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD